

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **Règlement numéro 18-136-1**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 16 mai 2019, le Conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT MODIFIANT LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 23<sup>e</sup> jour de mai 2019.



Dany Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière